

COVID-19 :

Le défi d'adapter et de renforcer le rôle des parlements

UNE ANALYSE DE L'AGENDA LÉGISLATIF ET LE CENTRAGE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES
DANS LES RÉPONSES LÉGISLATIVES

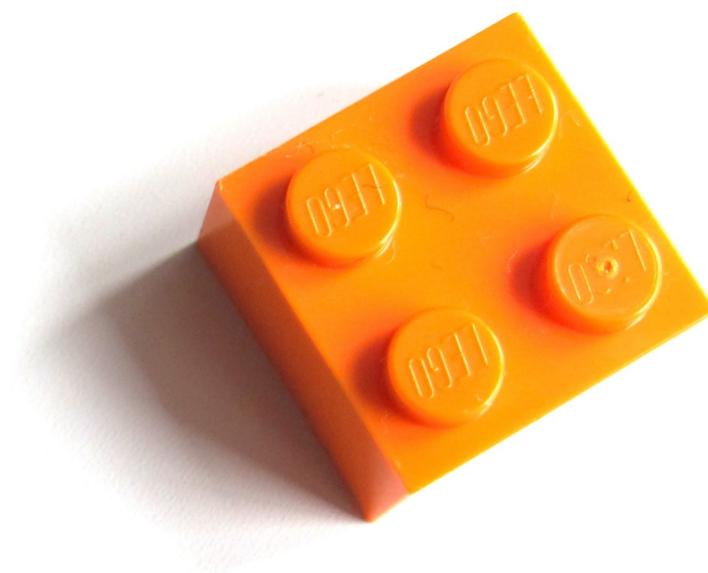


Table des matières

■	Introduction	3
■	Résumé de l'adaptation du travail législatif	5
■	L'agenda législatif dans le contexte de la COVID-19	7
■	L'égalité des genres dans les réponses législatives face à la pandémie	11
■	Conclusions	12

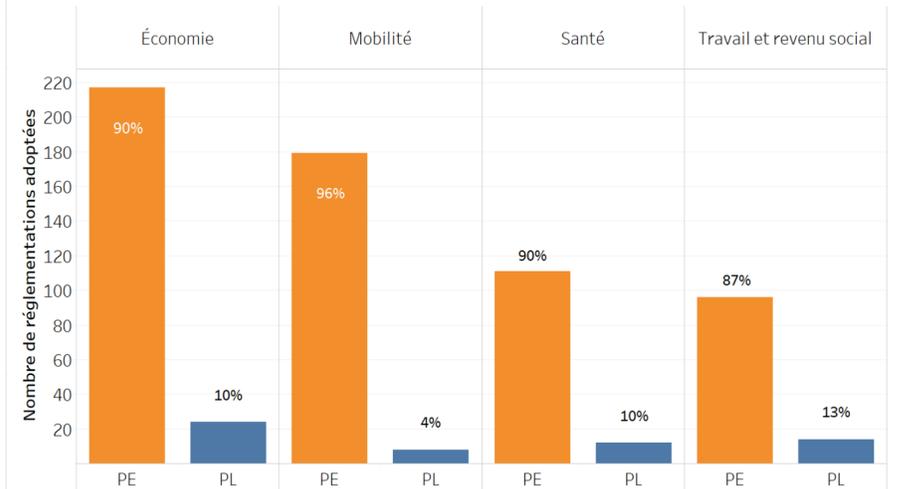
Introduction

Plus de 100 jours se sont écoulés depuis que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré la pandémie de COVID-19. Tandis que nos sociétés sont toujours à l'arrêt dû à un isolement social préventif et obligatoire, les gouvernements formulent, mettent en œuvre et évaluent activement un grand nombre de politiques publiques pour gérer la crise sanitaire, économique et sociale. Notre continent est actuellement le nouvel épice de la pandémie.

Jusqu'à présent, les branches exécutives ont joué un rôle central dans la définition des agendas nationaux. Une enquête sur les mesures adoptées dans les domaines de la santé, l'économie, la protection sociale, l'emploi, et la mobilité **entre le 15 mars et le 15 mai** révèle que l'influence des branches législatives sur ces discussions demeure secondaire :

- Les parlements ont eu le plus d'influence dans le domaine de la **protection sociale** et de l'emploi, avec 13 % des mesures adoptées par des législatures.
- Dans les secteurs de l'**économie** et de la **santé**, 90 % des mesures ont été adoptées par le pouvoir exécutif et seulement 10 % par le législatif.
- La différence est encore plus importante pour les mesures concernant les restrictions de **mobilité**, où les pouvoirs législatifs ne représentent que 4 %.

Réglementations en réponse à la pandémie de COVID-19 en matière d'économie, de santé, de travail et revenu social, et de mobilité, d'origine exécutive (PE) ou législative (PL). Du 15 mars au 15 mai 2020.



SOURCE : Directorio Legislativo, d'après une [enquête](#) sur les lois, les décrets exécutifs et les résolutions exécutives publiés officiellement entre le 15 mars et le 15 mai.

Pays inclus : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Honduras, Le Salvador, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela.

Étant donné leur rôle stratégique dans l'élaboration de politiques à long terme, les pouvoirs législatifs sont la sphère de création du consensus par excellence pour la prise de décision; pour répondre face à l'urgence et pour les décisions qui auront un impact sur l'avenir de la « nouvelle normalité » et de la récupération.

Dans la première publication conjointe de Directorio Legislativo et ParlAmericas sur le rôle des parlements et l'adaptation à la situation actuelle, nous avons exploré comment les parlements ont adapté leurs procédures parlementaires. L'objectif de cette publication est d'approfondir cette analyse pour réfléchir au contenu des débats, des décisions et des lois adoptées par les législatures du 15 avril au 31 mai.

Ce rapport propose une **analyse des agendas législatifs** dans la région et des problématiques traitées, ainsi que de **l'exercice du contrôle politique** des réponses gouvernementales à la pandémie.

L'analyse des agendas législatifs est fondée sur une étude des ordres du jour des séances et des réunions de comités, et des communications parlementaires officielles. Elle vise à apporter un aperçu général des sujets traités par les parlements et n'est pas exhaustive.

Pour finir, nous présenterons une section spéciale sur le **rôle des pouvoirs législatifs dans l'agenda sur le genre**, y compris concernant les budgets dotés d'une approche de genre; les mesures visant à lutter contre la violence et à améliorer le congé parental; et la création de comités et de groupes de travail sur le genre. Ce rapport vise à être un outil pour faciliter le dialogue au sein des parlements et ne couvre que la période susmentionnée.

Résumé de l'adaptation du travail législatif

Avant l'analyse thématique, nous présenterons un court résumé de l'adaptation du travail parlementaire aux restrictions de déplacement et de rassemblement imposées dans le cadre des plans de prévention, avec une étude des méthodes appliquées pour réaliser le travail parlementaire (à distance, en présentiel ou hybride) et le statut des séances et des réunions de comités.

PAYS	MÉTHODE DE TRAVAIL	SÉANCES	RÉUNIONS DE COMITÉS
 ANTIGUA-ET-BARBUDA	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 ARGENTINE	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 BAHAMAS	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 BARBADE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 BELIZE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 BOLIVIE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 BRÉSIL	À distance	Décisionnelles	Suspendues (comités spéciaux d'information)
 CANADA	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 CHILI	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 COLOMBIE	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 COSTA RICA	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 CUBA	À distance	Décisionnelles	Décisionnelles
 DOMINIQUE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 ÉQUATEUR	À distance	Décisionnelles	Décisionnelles
 ÉTATS-UNIS	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 GRENADE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 GUATEMALA	En présentiel	En pause	En pause

PAYS	MÉTHODE DE TRAVAIL	SÉANCES	RÉUNIONS DE COMITÉS
 GUYANA	Parlement dissous	Parlement dissous	Parlement dissous
 HAÏTI	Parlement dissous	Parlement dissous	Parlement dissous
 HONDURAS	Virtuel	Décisionnelles	Décisionnelles
 JAMAÏQUE	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 LE SALVADOR	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 MEXIQUE	En présentiel	En pause (comité permanent virtuel)	En pause
 NICARAGUA	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 PANAMA	En présentiel (travail virtuel autorisé)	En pause	En pause
 PARAGUAY	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 PÉROU	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÉVÈS	Parlement dissous	Parlement dissous	Parlement dissous
 SAINTE-LUCIE	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 SURINAME	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 TRINITÉ-ET-TOBAGO	Hybride	Décisionnelles	Décisionnelles
 URUGUAY	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles
 VENEZUELA	En présentiel	Décisionnelles	Décisionnelles

Références

MÉTHODE DE TRAVAIL à distance | hybride | en présentiel | en pause | suspendu | parlement dissous

SÉANCES d'information | décisionnelles | en pause | suspendues | parlement dissous

RÉUNIONS DE COMITÉS d'information | décisionnelles | en pause | suspendues | parlement dissous

L'agenda législatif dans le contexte de la COVID-19

Bien que l'agenda législatif de la région cible principalement les questions liées à la pandémie ou qui en découlent, les **pouvoirs législatifs ont élargi de plus en plus leurs domaines de discussion** et ont repris les débats suspendus dû à la COVID-19.

D'après notre analyse, du 15 avril au 31 mai, **seuls 11 % des agendas législatifs de la région** concernaient exclusivement des questions relatives à la pandémie.

Parmi les sujets les plus récurrents traités par les parlements de la région, la **santé** et **l'économie** ont été les principales priorités :

- **DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ**, les pouvoirs législatifs ont traité des questions concernant la déclaration de l'état d'urgence, les protocoles de dépistage du virus, les équipements de protection pour les professionnels de la santé, la distribution de masques à la population, l'amélioration des infrastructures sanitaires, le développement d'un vaccin contre la COVID-19, la promotion des dons de sang, les ordonnances électroniques et les téléconsultations médicales, et le traitement de données sensibles dans la recherche épidémiologique, entre autres.

- **EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE**, les parlements ont travaillé sur des questions concernant les restrictions de l'activité dû à la déclaration de l'état d'urgence, les mesures de relance économique pour les secteurs productifs les plus touchés par la pandémie, l'octroi de subventions salariales pour les ménages, l'aide aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et à l'industrie du tourisme, l'annulation des dettes, les augmentations de salaire et l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les personnels soignants, l'extension des conditions de paiement des impôts, la suspension des motifs de congédiement pendant l'urgence, l'aide aux travailleuses et travailleurs informels, l'assurance-emploi, la suspension des péages, et l'interdiction de couper les services de base tels que l'électricité, l'eau, le téléphone, et Internet, entre autres.

L'**agenda sur l'éducation** a également été modifié dans le cadre de la pandémie. Dans ce domaine, les parlementaires ont travaillé sur l'accès à l'éducation à distance, aux prêts étudiants et aux aides financières pour le secteur de l'art et de la culture. Ils ont également traité l'accès à Internet pour les étudiants en situation vulnérable et la réduction des frais d'inscription dans le secteur privé.

Il semble aussi que d'autres débats n'étant pas directement liés à la pandémie reprennent. Par exemple :

- **DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT**, les parlementaires ont discuté de la gestion intégrée des déchets (Costa Rica, République dominicaine et Guatemala), de la réduction des plastiques à usage unique (Barbade), du gaspillage (Brésil), de l'interdiction de l'activité minière (Costa Rica), des réformes sur l'énergie (Bahamas et Équateur) et de la création d'une taxe verte (Paraguay).
- **DANS LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE**, des débats ont eu lieu sur l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs (Antigua-et-Barbuda), la cybersécurité (Pérou), la protection des données personnelles (Chili, Jamaïque et Paraguay) et l'utilisation des technologies dans la procédure électorale (Barbade).
- **EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE**, ils ont abordé des sujets concernant la corruption (Barbade, Équateur et Suriname), le terrorisme et le blanchiment d'argent (Antigua-et-Barbuda) et les déclarations sous serment des fonctionnaires (Paraguay).
- En outre, des **RÉFORMES fiscales, électorales, pénales et même constitutionnelles** (Chili et Équateur) ont été adoptées. Des accords de libre-échange ont également été conclus en Uruguay, au Chili et au Panama.
- De plus, **8 parlements ont donné la priorité à des questions liées à L'AGENDA SUR LE GENRE** (Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay).

Ils ont travaillé sur la lutte contre la violence, en tenant compte du fait que le confinement dû à cette urgence peut entraîner une hausse des cas de violence basée sur le genre et une réduction des ressources disponibles pour les femmes et les groupes vulnérables dans cette situation. C'est pourquoi des parlementaires ont abordé des projets de loi sur la violence domestique pendant la pandémie (Brésil et Chili), le suivi électronique des victimes de violence (Chili), la création d'un registre des délinquants sexuels (Paraguay) et la prévention de la violence contre les femmes en politique (Pérou).

Pour avancer vers **l'égalité des genres**, ils ont également discuté de mesures spéciales temporaires et de mesures visant à renforcer le principe de vie sans violence dans les espaces où les femmes ont des relations interpersonnelles. Parmi ces mesures, on retrouve l'utilisation du système fermeture éclair et la parité sur les listes de candidats électoraux (Pérou), et la promotion de l'égalité des genres dans les environnements professionnels (Colombie).

- **EN TERMES DE CONTRÔLE de la réponse du pouvoir exécutif**, des comités spéciaux ou d'enquête temporaires ont été créés. Des comités de contrôle existants ont également été réactivés dans **13 pays** (Argentine, Bahamas, Brésil, Bolivie, Canada, Chili, Colombie, Jamaïque, Paraguay, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago et États-Unis) pour contrôler les répercussions fiscales, budgétaires et financières des mesures liées à l'urgence de santé publique.

Agenda législatif par thème

DU 15 AVRIL AU 31 MAI 2020

PAYS	ÉCONOMIE	ÉDUCATION ET CULTURE	GENRE	SANTÉ	TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE	AGENDA NON COVID-19
 ANTIGUA-ET-BARBUDA	●			●		●
 ARGENTINE		●		●	●	●
 BAHAMAS	●			●	●	●
 BARBADE				●	●	●
 BELIZE				●		
 BOLIVIE	●			●	●	●
 BRÉSIL	●	●	●	●	●	●
 CANADA	●	●		●	●	●
 CHILI	●	●	●	●	●	●
 COLOMBIE			●	●		●
 COSTA RICA	●				●	●
 CUBA	●			●	●	
 ÉQUATEUR	●	●		●	●	●
 ÉTATS-UNIS	●	●		●	●	●
 GRENADE	●					
 GUATEMALA	●	●			●	●
 HONDURAS	●	●		●	●	●
 JAMAÏQUE	●					●
 LE SALVADOR	●	●		●	●	●
 MEXIQUE	●	●				●
 NICARAGUA						●
 PANAMA	●	●			●	●
 PARAGUAY	●	●	●	●	●	●
 PÉROU	●	●	●	●	●	●
 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	●			●		●
 SAINTE-LUCIE				●		●
 SURINAME						●
 TRINITÉ-ET-TOBAGO		●				●
 URUGUAY	●		●	●	●	●
 VENEZUELA						●

Source : Basé sur une révision des thèmes abordés par les législatures réalisée par Directorio Legislativo et ParlAmericas entre le 15 avril et le 31 mai. Il est possible que certains thèmes ne sont pas représentés dans ce tableau. Le graphique n'inclut pas la Guyane, Haïti et Saint-Kitts-et-Nevis, puisque leurs parlements ont été dissous pour les élections. De plus, il n'inclut pas la Dominique, qui n'a pas été en session pendant la période d'analyse.

Cliquez sur un pays pour en savoir plus sur l'agenda législatif abordée pendant la pandémie.



ANTIGUA-ET-BARBUDA



ARGENTINE



BAHAMAS



BARBADE



BELIZE



BOLIVIE



BRÉSIL



CANADA



CHILI



COLOMBIE



COSTA RICA



CUBA



DOMINIQUE



ÉQUATEUR



ÉTATS-UNIS



GRENADE



GUATEMALA



GUYANA



HAÏTI



HONDURAS



JAMAÏQUE



LE SALVADOR



MEXIQUE



NICARAGUA



PANAMA



PARAGUAY



PÉROU



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE



SAINTE-LUCIE



SAINT-CHRISTOPHE-
ET-NIÉVÈS



SURINAME



TRINITÉ-ET-TOBAGO



URUGUAY



VENEZUELA

L'égalité des genres dans les réponses législatives face à la pandémie

La pandémie et le contexte d'urgence qui en découle ont entraîné des impacts particuliers sur les femmes et les hommes, aggravant fortement les inégalités de genre existantes dans les différentes sphères de la société. **Il est fondamental de reconnaître les répercussions différenciées de la pandémie** et d'y répondre en conséquence. Par exemple, les femmes vivant dans la pauvreté font partie des groupes démographiques les plus susceptibles d'être infectés de la COVID-19, de perdre leurs revenus et leur autonomie économique, et de porter le fardeau disproportionné du travail domestique non rémunéré.

Ce contexte requiert non seulement la participation égale dans la prise de décision, mais aussi la généralisation d'une perspective de genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle des mesures prises en cas d'urgence.

Face à ce défi, les législatures ont l'opportunité de garantir l'application d'une **approche de genre** dans les **procédures administratives et parlementaires** et dans les **réglementations** proposées et adoptées pour répondre à cette urgence.

Pour ce faire, les parlements doivent impérativement établir les priorités suivantes :

- Oeuvrer au renforcement institutionnel, avancer vers la pleine **participation politique** des femmes, et permettre un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle durant la pandémie;

- Respecter la **représentation politique** équitable, par exemple parmi les membres des comités créés pour élaborer des politiques sur l'urgence, et en facilitant l'inclusion de perspectives diverses dans le développement de nouvelles initiatives;
- Élaborer et adopter des **lois appliquant des perspectives de genre et de diversité** et tenant compte des façons dont le genre influe sur l'accès aux opportunités, les rôles et les interactions sociales entre les individus;
- Débattre et approuver des **budgets sensibles au genre** en affectant des ressources de sorte à répondre aux besoins et aux intérêts des individus de différents segments de la population.

Les congrès de notre région ont un **rôle important à jouer non seulement pour atténuer les conséquences désastreuses de la pandémie**, mais aussi pour éradiquer les inégalités préexistantes et exacerbées par cette urgence. La situation actuelle exhorte les législatures à généraliser une perspective de genre et de diversité dans les mesures et les activités parlementaires, et à établir cette approche en tant que politique à long terme au sein de l'institution.

Ce rapport présente des **recommandations et des bonnes pratiques** pour mettre l'égalité des genres au centre des réponses législatives face à la pandémie.

> ALLER À LA SECTION COMPLÈTE

Conclusions

La pandémie de COVID-19 n'a pas uniquement menacé les systèmes de santé et les économies, mais elle a aussi exacerbé des inégalités préexistantes en Amérique et dans les Caraïbes : de l'accès inégal aux services de base comme l'eau, essentiels pour protéger sa santé, à la discrimination basée sur le genre, qui met en danger la promotion et la protection des droits de la personne.

La déclaration d'un état d'urgence sanitaire et économique, associé dans certains pays à un état d'exception qui suspend les garanties constitutionnelles, a entraîné un grand nombre de décisions des pouvoirs exécutifs.

Toutefois, cette situation créant le besoin d'établir de nouvelles règles pour régir la vie sociale, économique et politique, il devient de plus en plus nécessaire, non seulement de récupérer le rôle stratégique des pouvoirs législatifs, mais également de garantir l'accomplissement de leurs devoirs de légiférer, contrôler et représenter.

Les pouvoirs législatifs sont la sphère où se construit le consensus par excellence, dans le cadre de grands changements comme dans la configuration de nouvelles réalités. Ils remettent en question les régimes d'exclusion existants, identifient les inégalités et œuvrent pour les éradiquer. C'est seulement en intégrant le point de vue des droits de la personne à la prise de décision en tant que stratégie pour gérer la crise que nous pourrions bâtir des démocraties plus égalitaires, et par conséquent plus fortes.

C'est seulement en intégrant le point de vue des droits de la personne à la prise de décision en tant que stratégie pour gérer la crise que nous pourrions bâtir des démocraties plus égalitaires

Rapport précédent par Directorio Legislativo et ParlAmericas



COVID-19 : Le défi d'adapter et de renforcer le rôle des parlements

UNE ANALYSE AVEC UNA APPROCHE DE PARLEMENT OUVERT. AVRIL 2020

[VOIR LE RAPPORT](#)



Directorio Legislativo est une organisation non partisane et indépendante qui, depuis 10 ans, promeut le renforcement des pouvoirs législatifs et la consolidation des systèmes démocratiques d'Amérique latine à travers la transparence, l'accès à l'information publique et le dialogue avec les acteurs du secteur public, privé, universitaire et de la société civile.

 **BUENOS AIRES**
Av. Entre Ríos 258 3E
(1079), Argentina
 + (5411) 5218-4647

 **WASHINGTON D.C.**
1110 Vermont Ave, NW,
Suite 500 Washington DC
20005, USA
 +1 (786) 828-0675

 info@directoriolegislativo.org



ParlAmericas est une institution promouvant la diplomatie parlementaire au sein du système interaméricain. Composée des 35 législatures nationales en Amérique du Nord, du Centre et du Sud, ainsi que des Caraïbes, ParlAmericas promeut un dialogue politique coopératif, facilite l'échange de meilleures pratiques et produit des ressources personnalisées pour aider les parlementaires dans leur travail.

 **OTTAWA**
Secrétariat international de ParlAmericas
703-155 rue Queen, Ottawa, Ontario, K1P 6L1
Canada
 +1 (613) 947-8999

 info@parlamericas.org



www.directoriolegislativo.com

www.parlamericas.org